



CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

Distribution: Générale

UNEP/CMS/ScC17/Doc.15
17 octobre 2011

Français
Original: Anglais

17^{ème} RÉUNION DU
CONSEIL SCIENTIFIQUE
Bergen, 17-18 novembre 2011
Point 17.3.6 de l'ordre du jour

OBSTACLES A LA MIGRATION ET MAMMIFERES TERRESTRES

(Préparé par le Secrétariat)

1. Prendre des mesures pour réduire les obstacles les plus importants à la migration animale est un objectif important du plan stratégique 2006-2011 de la CMS et de sa version élargie 2006-2014. Par ailleurs, le Plan stratégique 2005-2014 requiert que l'on prépare les directives relatives aux obstacles à la migration et aux mammifères terrestres pour les 18^{ème} et 19^{ème} réunions du Conseil scientifique.
2. Pour la première étape dans la préparation de ces directives, le Secrétariat de la CMS a signé un accord avec le WWF Mongolie en vue de mener une étude de cas sur l'effet du développement d'infrastructures et sur les obstacles potentiels qu'ils peuvent représenter pour les ongulés migrateurs en Mongolie. Cette étude est financée par une contribution volontaire de Monaco.
3. L'étude contribue aussi à la mise en œuvre de la Central Eurasian Concerted Action (action concertée de l'Eurasie centrale), qui a été adoptée comme Rec.9.1 en 2008 et où la Mongolie joue un rôle prédominant. Le rapport du WWF Mongolie est disponible sous la référence : PNUE/CMS/ScC17/Inf.23.

Actions requises:

La 17^{ème} réunion du Conseil scientifique est invité à:

- a. Prendre note du document et, s'il y a lieu, apporter des commentaires; et à
- b. Fournir des instructions quant aux prochaines étapes pour préparer davantage les directives destinées à éviter ou réduire l'impact négatif des obstacles aux mammifères terrestres.